



Compte rendu du bureau de l'OMS du 31/08/2017

Présents : Bernard, Nicole, Philippe, Véronique, Karim, Alvaro

Excusés : Olivier, Frédéric, Christophe

Ordre du jour :

- Modification et validation du Budget Prévisionnel 2017-2018
- Critères de remboursement des championnats de France, formations et stages
- Forum de rentrée
- Evénement « S'Portes Ouvertes »
- Travaux et aménagement bureau n°3
- Aide au club de volley-ball
- Intervention lors de la conférence nationale de la FNOMS

Modification et validation du Budget Prévisionnel 2017-2018

Le bureau décide des modifications suivantes :

- Augmentation du budget communication à hauteur de 10 000€.
- Augmentation du budget formation des clubs à hauteur de 16 000€.
- Augmentation du budget pour les remboursements aux championnats de France à hauteur de 12 000€.

Critères de remboursement des championnats de France, formations

Sous réserve de fournir un dossier qui sera examiné par le bureau, l'OMS participera :

- Pour les championnats de France fédéraux exceptionnels (hors Île-de-France).
- Pour les formations fédérales, les brevets jeunesse et sport, ainsi que pour la formation des bénévoles, visant à l'amélioration du fonctionnement du club.

L'OMS participera pour la restauration (à hauteur de 15€ maximum par repas) et pour l'hébergement (à hauteur de 60€ maximum pour l'hôtel). Un total d'environ 100€ la journée maximum. Des justificatifs seront nécessaires.

Forum de rentrée

Nous aurons à disposition une banderole OMS et un paquet de 50 bulletins à distribuer par associations. D'autres bulletins seront à conserver en réserve au stand de l'OMS.

Il est nécessaire de mettre en place un turnover sur le stand OMS et réaliser un planning pour les bénévoles de l'OMS.

Le traiteur réouvre en septembre, il faut le contacter au plus vite pour finaliser le devis. Il est nécessaire de demander à chaque association de combien de repas ils auront besoin.

Si possible, se renseigner pour la création de badge et d'une dizaine de T-shirt OMS.

Événement « S'Portes Ouvertes »

La date du 30 septembre ne convient pas à tout le monde, mais il s'agit de la date qui a obtenu le plus de voies.

La réunion du 5 septembre avec les associations va nous donner un éclairage sur des points importants :

- Maintien de l'événement sur la date du 30 septembre
- Choix de l'équipement ou du lieu qui accueillera l'événement
- Information sur les événements prévus par chaque association
- Réflexion sur les stands et animations à mettre en place.

Travaux et aménagement bureau n°3

Il faut faire un inventaire de l'espace de stockage disponible dans le bureau et réaliser un sondage aux associations afin de connaître leurs besoins.

Il sera nécessaire de faire l'acquisition d'une table de réunion ou de plusieurs tables, ainsi éventuellement qu'un ordinateur.

Il y a également des travaux à réaliser, concernant le sol et les murs.

Aide au club de volley-ball

Le bureau vote pour l'aide au club de volley-ball pour une avance de trésorerie de 20 000€ qui sera remboursée en deux fois en janvier et mars 2018.

Intervention lors de la conférence nationale de la FNOMS

Le bureau vote pour l'intervention d'un membre de l'OMS lors de la conférence nationale de la FNOMS qui se tiendra le samedi 4 novembre à la MPT Gérard Philipe. Il est souhaitable de fixer un rendez-vous avec la FNOMS afin d'organiser cette intervention pour laquelle Philippe se porte volontaire.

En marge de la réunion de bureau :

Cabinet Comptable

Le fonctionnement avec le cabinet comptable est très problématique sur de nombreux sujets (congrés des salariés, logiciel de comptabilité, charges sociales des clubs...). Il devient urgent de prendre une décision quant à l'avenir du contrat qui lie l'OMS et le cabinet Caugant. Le bureau décide de rédiger un courrier à Mr Caugant pour faire part des erreurs et problèmes qui sont survenus, et de se rencontrer afin de trouver une solution.

Fin du bureau